

Concours/ examen professionnel : IRA Session 2017 CONCOURSType (externe, interne, 3ème) : 3ème CONCOURSEpreuve/ sous-épreuve : NOTE DE SYNTHÈSE Option : _____
(Préciser s'il y a lieu le sujet choisi) Composition sujet ordre généralNumérotez chaque page
(dans le cadre en bas de la
page) et placez les feuilles
intercalaires dans le bon sens.

Note :
20

Nombre
d'intercalaires : 2Question :

Quelles sont les principales mesures mises en place en France pour réussir la transition énergétique, notamment dans le bâtiment, les transports, les déchets et les énergies renouvelables ? Vous pouvez donner des exemples.

Le constat d'une nécessaire et indispensable préservation des ressources impulse depuis plusieurs années de nouvelles politiques et stratégies environnementales, modifiant les usages et habitudes de consommation. A l'échelle planétaire, cette transition énergétique a justifié l'accord de Paris de 2015, signé par 135 pays. Cette conscience collective connaît toutefois des disparités en regard du Costa Rica fortement impliqué, et de la Chine, 1er émetteur/producteur de CO₂.

Consciente des enjeux environnementaux à conduire, la France a légiféré afin d'accompagner et impulser de nouvelles pratiques de consommation, moins énergivores, et de production d'énergies plus positives. Son renforcement est d'autant plus justifié, malgré les freins suscités, par le constat d'une consommation des ressources annuelles du pays - pour répondre aux objectifs finalisée au 1er août 2017.

C'est pourquoi les mesures mises en œuvre concernent non seulement les entreprises, mais avant tout les usagers (prix à taux zéro) (réduction impôts).

En matière d'infrastructures, de nouveaux modes de construction et consommation sont impulsés par des normes réglementaires telles que le RT 2012 puis suivants (visant à respecter les matériaux vertueux et produits peu consommateurs), mais également des aides financières et conseils de l'ADEME (opérateur de l'Etat). Ainsi, les techniques de géothermie, bois chaleur et photovoltaïque.

N°
.../...

qui ont pris progressivement place. Elles nécessitent pour autant un renforcement de l'accompagnement conduit, notamment par des syndicats d'énergie.

Les usages et modes de transport ont également connu une évolution. Ainsi, des objectifs de mobilité verte sont encadrés par les directives gouvernementales en direction des collectivités locales. Plus de bornes de recharges de véhicules électriques, un soutien financier par les constructeurs pour un accès facilité à l'achat de véhicules électriques ou vélos, et des infrastructures déployées aux abords des agglomérations pour un usage de tramway durifié. Lille, Bordeaux et Paris ont relevé le défi voici plusieurs années.

La gestion des déchets pose encore question en certains points. Intégrée par l'usage (tri sélectif), elle conditionne aujourd'hui d'autres enjeux structurels, notamment en matière nucléaire, mais également sociétaux (évolution de la population, nécessités de distribution énergétique). Le biomasse ouvre de nouvelles possibilités.

Enfin, les énergies renouvelables ont été stimulées auprès des particuliers et des agriculteurs dans un premier par des aides de l'État et de l'Europe. Les éoliennes et panneaux photovoltaïques prennent aujourd'hui une place plus importante, qui nécessite pour autant une réglementation affirmée des conditions encadrant leur mise en œuvre et fonctionnement durables. À l'instar de Lyon et Nice, voici plus de cinq ans, la smartcity ouvre des voies à une gestion plus efficiente des énergies à préserver, voire recycler.

Les quotas de construction de bâtiments à énergie positive et de production de véhicules respectant les normes environnementales contribuent à ce jour aux enjeux de la transition énergétique. Les entreprises devront également s'adapter aux réductions de gaz à effet de serre fixées à l'horizon 2021.